Relais radiocommandé EGR-3
Guide d'installation et mode d'emploi

SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Fabricant :	**Sikom AS, Norvège**
Modèle :	**EGR-3 / 300-8305V10**
Alimentation :	**230V/50Hz 25mA ou 12V CC 150mA**
Relais :	**3 x relais inverseurs libres de potentiel (à contact sec)** **Charge max. 16A (résistive) chacun**
Sonde de température :	**10K NTC à 25°C**
Température d'exploitation :	**-20°C à +50°C**
Plage de mesure de temp.:	**-28°C à +49°C ±2°C**
Compatible avec :	**Télécommandes Sikom avec extensions sans fil**
Fréquence radio :	**433.9 MHz (communication locale avec unité centrale)**
Dimensions :	**70 x 90 x 59 mm (4 modules DIN)**
Poids :	**250 g**

EGR-3 est prévu pour une utilisation en intérieur uniquement.

CONTENU DE LA LIVRAISON

- EGR-3
- Antenne
- Couvercles de protection

DESCRIPTION

EGR-3 est un module pour armoire électrique (ou autre coffret avec isolation électrique suffisante) offrant **trois relais inverseurs libres de potentiel** pour ouvrir et fermer des circuits électriques.

Jusqu'à **trois sondes de température** peuvent être connectées. L'utilisateur peut spécifier deux niveaux de température standard (économie et confort) et facilement basculer sur commande SMS entre ces deux niveaux de température mémorisés. Les trois relais offrent cette fonctionnalité de manière indépendante. Chaque sonde peut également servir à surveiller la température et envoyer une alarme quand une limite donnée est atteinte. Il est aussi possible d'activer un mode de contrôle par **impulsions** sur tous les relais.

EGR-3 possède **trois témoins LED** qui indiquent si un relais donné est actif ou non.

UTILISATION

EGR-3 se contrôle soit localement par l'intermédiaire de l'unité centrale, soit à distance par GSM. Chacun des relais du EGR-3 est un « node » indépendant. Pour plus d'information, veuillez vous référer au manuel de l'utilisateur de votre unité centrale.

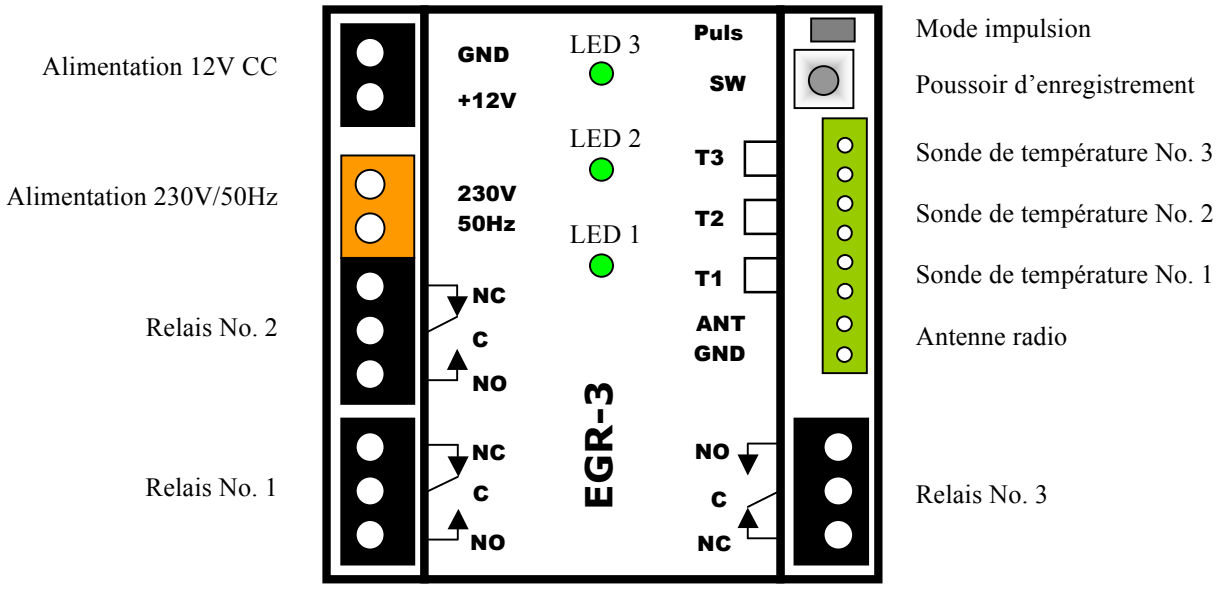

INSTALLATION

Alimentation électrique :

EGR-3 s'installe dans une armoire de distribution électrique (ou autre coffret avec isolation électrique suffisante). Pour l'alimentation, utiliser soit du 230V/50Hz (bornes orange) soit du 12 V CC (bornes noires), mais *pas les deux simultanément*! Poser les couvercles de protection par-dessus les bornes 230V à la fin des branchements.

Antenne radio :

L'antenne radio est plus fine sur environ 16 cm à l'une des extrémités. Elle doit sortir de l'armoire électrique et se monter verticalement (cf. Fig. 1). Le fil conducteur central du câble se branche sur la borne ANT, l'autre fil sur GND.

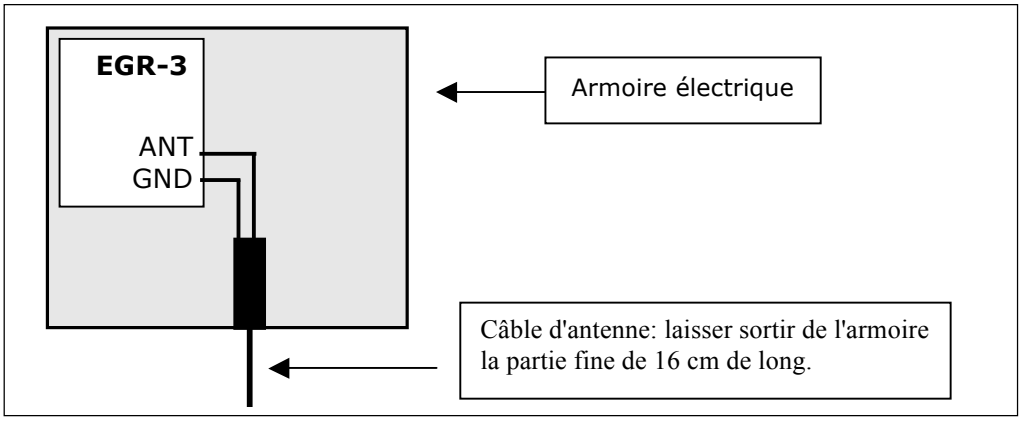

Fig. 1. Pose de l'antenne radio

Sondes de température :

On ne peut connecter que des sondes de température sur les entrées T1, T2 et T3 : aucun autre type de détecteur! Brancher une sonde de température pour chaque relais destiné à la régulation thermostatique, ou juste pour relever les températures: brancher la sonde pour le relais No 1 à la paire de bornes T1, et ainsi de suite.

Afin d'assurer une bonne précision, les sondes de température doivent être posées de manière à éviter des interférences électriques, venant p.ex. de conducteurs 230V ou d'un chauffage au sol électrique. La régulation thermostatique et le relevé de températures pourraient sinon s'en trouver dégradés. Une sonde de température ne devrait donc pas être utilisée comme sonde au sol pour les chauffages au sol, comme ceci nécessiterait un câble torsadé blindé et des filtres. De même, il est en principe possible d'allonger la sonde de température, mais au prix d'une légère perte de précision dans les mesures.

Sorties relais :

EGR-3 possède 3 relais libres de potentiel pour le contrôle de circuits/appareils tiers ; chacun supporte une charge de 16 A. Ils offrent le contrôle marche/arrêt, la régulation thermostatique sur demande, ainsi que la possibilité de contrôle par impulsions. Ôter le cavalier (jumper) des bornes **Puls** pour obtenir une commande par impulsions sur les trois relais. La régulation thermostatique ne fonctionnera alors plus. Il reste cependant possible de lire les températures sur les sondes connectées.

NB ! Avec une alimentation de 230V/50Hz, les tensions appliquées aux bornes des relais devraient aussi être de 230V. Si nécessaire, ajouter des relais auxiliaires ou des contacteurs.

NO = *Normalement Ouvert*
C = *Commun*
NC = *Normalement fermé* (*Connecté*)

ENREGISTREMENT DANS L'UNITÉ CENTRALE

1) Activer la procédure d'enregistrement sur l'unité centrale :
   a) Avec EcoStarter Touch : sélectionner l'écran « Réglages », puis « Enregistrer nouveau périphérique ».
   b) Autres modèles d'unité centrale : appuyer sur le bouton d'enregistrement de l'unité centrale pendant 5 secondes (cf. manuel d'utilisation).

2) Presser le bouton **SW** du module EGR-3 pendant au moins 5 secondes.

3) Confirmation de l'unité centrale :
   a) Avec EcoStarter Touch : sur l'écran de l'unité centrale, entrer un nom pour l'EGR-3. Les trois relais du EGR-3 seront enregistrés en une seule opération et recevront initialement le même nom ; vous pourrez les renommer ultérieurement. Notez les numéros d'enregistrement à deux chiffres attribués aux trois relais du module.
   b) Autres unités centrales : une LED clignotera. Le nombre de clignotements indique le numéro d'enregistrement attribué au module EGR-3, les numéros étant attribués dans l'ordre croissant.

4) Renommer les différents relais du module EGR-3 pour leur donner des noms distincts (suggérant le lieu, l'appareil ou le circuit électrique contrôlé).

   a) Avec EcoStarter Touch : sur l'unité centrale, sélectionner l'écran « Réglages », puis « Renommer un périphérique ».

   b) Autres modèles : renommer les relais (« nodes ») par SMS ou via les applications dédiées.

INFORMATION IMPORTANTE SUR LA PROTECTION ANTI-GEL

La régulation thermostatique offerte par les appareils Sikom sert à maintenir une température de base "éco" dans vos locaux, mais **ne doit pas être considérée comme une protection anti-gel infaillible**. En effet, tout équipement électronique est vulnérable aux pics de tension et autres perturbations venant du réseau électrique, à cause p.ex. de la foudre. Le cas échéant, si l'électronique est endommagée, elle ne pourra plus assurer la régulation thermostatique, et donc la protection contre le gel.

C'est pourquoi, si la protection contre le gel est une exigence critique, il est recommandé d'ajouter un mécanisme de sécurité. Voici quelques alternatives :

1. Utiliser un système de chauffage supplémentaire, avec son propre thermostat, pour protéger les locaux critiques.
2. Poser une protection contre les pics de tension et autres perturbations du réseau électrique.
3. Poser un thermostat bimétallique en parallèle à votre appareil Sikom.

Sikom et ses représentants ne peuvent être tenus pour responsables de dégâts dûs au gel !

DECLARATION DE CONFORMITE

Cet équipement est conforme à la directive européenne R&TTE. Davantage d'information peut être obtenu en contactant soit www.EcoStarter.com soit le fabricant :

Sikom AS (www.sikom.no)
Neptunveien 6
7650 Verdal
Norvège

GARANTIE

Les produits de Sikom A.S. sont couverts par une garantie de deux ans contre des pannes dues à un défaut matériel ou un vice de fabrication, qui limitent ou rendent inutilisables certaines fonctions décrites pour le produit. La garantie requiert que le client présente la facture originale, avec date d'achat et type d'équipement clairement lisibles.

Que couvre la garantie ?

Durant la période de validité de la garantie, Sikom A.S. se réserve le droit de réparer le produit ou de remplacer les composants défectueux avec des composants fonctionnel-lement équivalents. Si, après plusieurs tentatives, Sikom A.S. ne parvient pas à corriger le problème, et que le produit ne fonctionne pas comme décrit dans le manuel, Sikom peut décider soit de rembourser le prix d'achat, soit de remplacer le produit avec un autre produit fonctionnellement équivalent. Tous produits et composants remplacés deviennent la propriété de Sikom A.S.

Qu'est-ce qui n'est pas couvert ?

- Les dommages indirects à la vie, la santé, la propriété, le revenu et l'environnement causés par les circuits et appareils connectés au produit : installer et utiliser le produit de manière responsable.
- Les coûts liés à la (ré)installation, au transport, au démantèlement ; le recyclage peut être régi par des règles locales.
- Les dommages causés par une utilisation non conforme aux conditions spécifiées dans ce manuel.
- Les défaillances causées par des dommages de transport.
- Toute intervention (réparation, modification ou démontage) non autorisée.
- L'utilisation de composants ou accessoires qui ne sont pas d'origine.
- Les facteurs extérieurs, tels que foudre, problèmes d'alimentation électrique, pannes sur le réseau GSM, dégats d'eau ou de feu.
- Les produits avec un numéro de série modifié, effacé ou illisible.

Sikom et ses revendeurs n'endossent aucune responsabilité pour d'éventuelles erreurs dans ce manuel. Le contenu de ce manuel peut être adapté sans préavis.

RECYCLAGE

Information sur les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)

Le pictogramme DEEE ci-dessus indique que ce produit ne doit pas être éliminé avec les déchets ménagers courants. Au contraire, vous êtes responsable de l'évacuation de vos équipements usagés et à cet effet, vous êtes tenu de les remettre à un point de collecte agréé pour le recyclage des équipements électriques et électroniques usagés. Pour plus d'informations sur les lieux de collecte des équipements électroniques usagés, veuillez contacter vos autorités locales, votre service de traitement des déchets ménagers ou le magasin où vous avez acheté ce produit.

Pour la Suisse : ce produit inclut dans le prix d'achat une contribution (la taxe anticipée de recyclage, TAR) à la garantie de recyclage SWICO, ce qui signifie que l'équipement usagé peut être rendu gratuitement, en vue de son recyclage, à tout point de vente d'appareils électroniques, ou directement à un centre de remise officiel listé sous www.swicorecycling.ch